

Complexe éducatif
Les Apicoliers
Ecoles communales de Kain



Ecole 1 : Dir. Pierre Duvinage
Rue des Ecoles, 49 - 7540 Kain
Tél : 069/22.51.27- Fax : 069/54.57.58

Ecole 2 : Dir. Patrice Verleye
Rue Raoul Van Spitael, 37- 7540 Kain
Tél : 069/22.66.69 - Fax : 069/35.40.36

Kain, le 01 septembre 2015

Chers parents,

C'est avec beaucoup de plaisir que l'équipe éducative de l'école communale de Kain accueille votre enfant pour cette année scolaire 2015-2016. Soyez certains que tout le personnel veillera à le mettre dans les meilleures conditions de travail possible et lui souhaite de parfaitement réussir.

Voici quelques détails pratiques importants en ce début d'année scolaire :

- **Horaire des cours**

De 08h50 à 12h00 et de 13h10 à 16h00.

Il est impératif que les enfants soient à l'heure à l'école. Les arrivées tardives ne peuvent être qu'exceptionnelles. Nous insistons pour que les enfants soient présents dans la cour à 08h45 et 13h05 au plus tard.

Les arrivées tardives nuisent au bon déroulement des cours.

- **Garderies et études**

Une garderie (payante : 1.00 euro/semaine) est assurée dès 7h00 chaque matin. L'école reste ouverte jusque 18h00 tous les jours y compris le mercredi après-midi (2,00 euro).

Nous nous permettons d'insister pour que les parents qui viennent rechercher leur enfant à l'étude se manifestent de manière discrète et n'entrent pas en classe afin de garantir un climat de travail efficace pour les enfants.

- **Repas**

Repas maternel : 3.20 €

Repas primaire : 3,40 €

- **Accès aux bâtiments et sécurité**

Par soucis de sécurité pour nos enfants, il est recommandé de respecter scrupuleusement le code de la route et de garer les véhicules aux endroits prévus. Veillez à ne pas bloquer les entrées des riverains ainsi que les passages pour piétons.

Veillez également à éviter le parking du bus scolaire côté rue des Ecoles. Nous vous recommandons de bien vouloir fermer scrupuleusement les grilles de l'école après votre passage ceci afin de garantir la sécurité de vos enfants.

- **Communications**

La farde de communications et le journal de classe sont des outils de dialogue entre l'école et la famille. **Il est impératif de les consulter et de les signer chaque jour**, ceux-ci doivent rester dans le cartable.

Par obligation administrative, une carte d'absence vous sera envoyée systématiquement si votre enfant ne s'est pas présenté à l'école. Veuillez la remplir et la remettre au titulaire concerné le plus rapidement possible.

- **Dates importantes à noter sur vos agendas**

Bulletins

- 30 octobre 2015
- 17 décembre 2015
- 25 mars 2016
- 03 juin 2016 (sauf P1-P2)
- 20 juin 2016 (sauf P6)
- 28 juin remise des diplômes Maison de la Culture.

Réunions des parents

- Lundi 21 septembre à 17.00
- Jeudi 17 décembre à partir de 16h00
- Lundi 30 mai. Réunion d'accueil des P1.
- Lundi 20 juin 2016 à partir de 16h00

**Pour rappel : il est possible de rencontrer les titulaires de classes le matin de 08h30 à 8h50 et le soir de 16h00 à 16h15 ou sur rendez-vous
La Direction reçoit les parents uniquement sur rendez-vous.**

Portes ouvertes

- 29 avril 2016 de 14h00 à 18h00

Festivités

- 04 décembre Saint Nicolas
- 11 décembre marché de Noël
- 25 juin fête scolaire

Nous restons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Veillez agréer, Chers parents, l'expression de notre entier dévouement.

Pour l'équipe éducative.
Pierre Duvinage. Directeur.